

Prévenir les risques professionnels dans le secteur de l'aide à la personne



L'expérience du CMIE, service de santé au travail interentreprises francilien **Dr Emmanuel BEAU, Mylène MONTOUT**

INTRODUCTION

Aide à la prévention des risques dans le secteur des services à la personne (domaine santé/famille)

- **Contexte** : Plans National et Régional Santé au Travail (PNST et PRST 2), et pour la prévention des AT : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

- Un projet mené par le CMIE depuis **avril 2012**
- En réponse aux **constats** des médecins du CMIE :
- ✓ Spécificités du secteur
- ✓ Nombreux problèmes de santé physique et mentale exprimés par les salariés des entreprises suivies
- ✓ Age moyen élevé des salariés
- ✓ Sinistralité du secteur

OBJECTIFS

- Améliorer la **connaissance des conditions de travail** dans les services à la personne
- Mettre en place des **outils de prévention adaptés** pour les entreprises concernées, leurs salariés, leurs CHSCT, les préventeurs des SSTI (médecins, IPRP), visant à :
- ✓ Améliorer la communication avec les employeurs concernant les conditions de travail
- ✓ Aider les médecins du travail et préventeurs techniques à mettre en place une politique commune et cohérente pour ce secteur
- Proposer des **actions concrètes d'aide aux employeurs et aux salariés** concernant les problèmes rencontrés
- Relayer les **recommandations collectives**

METHODOLOGIE

Les étapes

- Constitution d'un **groupe de travail** : médecins, assistantes santé travail, assistante technique santé au travail, IPRP

- **Etat des lieux** du secteur d'activité, des outils existants, et organisation du projet

- **Repérage des supports existants** avec les responsables des entreprises adhérentes concernées et **identification des besoins**

- Recours à des **organismes professionnels** : UNA, FASSAD 75, ...

- Revue bibliographique sur les **conditions de travail dans le secteur** (documentaliste)

- Rédaction d'**outils de communication** avec les **employeurs**

- Elaboration d'une **frame de Document Unique type** concernant tous les postes de travail et leurs risques (appui de l'équipe des préventeurs techniques)

- Elaboration d'une **Fiche d'Entreprise et d'une Etude de Poste types**

- Elaboration de **propositions concrètes d'aide aux employeurs** (exemples : livret d'accueil pour les nouveaux embauchés, prévention des AT, ...)

- **Communication** auprès des **professionnels (branche)**



© Agnès Deschamps, CG 94 Photos, Licence Creative Commons

Les actions

- **Etat des lieux** : enquête par questionnaire auprès des médecins du travail et des préventeurs techniques concernés avec des champs pré-remplis (raison sociale, numéro d'adhérent, effectif, noms du médecin du travail et du centre)
- **Recueil des besoins des entreprises adhérentes** du secteur
- **Information des adhérents** : plaquettes, newsletters, publication d'articles dans le magazine AGIR (co-édité par 7 SSTI franciliens dont le CMIE), matinées « Echanges Prévention » destinées aux adhérents du CMIE (invitation d'intervenants extérieurs)
- Diffusion d'**outils de prévention** (FE, DU, livret d'accueil, plaquettes salariés), avec un **accompagnement** à leur utilisation
- **Partenariat** avec des **organismes habilités** pour la formation et la prévention des risques professionnels

CONCLUSION

L'**efficacité de la démarche** sera mesurée progressivement au cours des prochaines années.

Les indicateurs de suivi sont : nombre d'entreprises ayant reçu la newsletter, nombre de matinées Echanges Prévention et nombre d'entreprises adhérentes participantes, nombre de plaquettes éditées, nombre de livrets et procédures d'accueil mis en place.